



*Association Universitaire  
Catholique d'Appui au Monde en  
développement*

[aucamucl@gmail.com](mailto:aucamucl@gmail.com)

## **Bourse AUCAM 2022. Appel à Projets**

Bourse de soutien AUCAM au 3<sup>e</sup> cycle en sciences de la santé  
*AUCAM's grant to support post university degree activity  
in the field of health in Africa*

L'Assemblée Générale de l'AUCAM, lors de sa réunion du 16 juin 2022 a décidé de lancer pour l'année 2022, un appel à projets pour 2 bourses d'un montant de 5.000 €, en soutien au 3<sup>e</sup> cycle en Sciences de la Santé des Universités Africaines ayant une expérience de collaboration avec l'Université Catholique de Louvain (UCL).

### **Objectifs**

L'AUCAM désire encourager des personnes engagées dans une Université Africaine en créant des bourses destinées à soutenir des projets de formation dans le domaine de la santé : aide à la réalisation de doctorat, de spécialisation, de création d'enseignement, d'innovation pédagogique et de recherche.

Le candidat(e) à la bourse doit :

- être diplômé(e) de l'enseignement supérieur d'une Université Africaine ayant une expérience de collaboration avec l'UCL.
- soumettre un projet, écrit en français ou en anglais, décrivant justification, objectifs et moyens envisagés. Les objectifs doivent être conformes à ceux de la bourse.
- communiquer son CV dûment certifié par son Université.
- être soutenu par un écrit de son institution qui valide le projet
- avoir un encadreur local qui sera en communication avec le

correspondant scientifique belge et sera l'interlocuteur entre institution locale et l'AUCAM

- avoir un correspondant scientifique belge de l'UCL ou des Cliniques Universitaires associées qui connaît l'université locale et suivra le travail du (de la) boursier(ère) en collaboration avec l'encadreur local.
- présenter un plan financier et échéancier qui doit comporter la date de clôture du projet.

Procédure de sélection :

- le projet est analysé et sélectionné par le Comité Scientifique (CS) de l'AUCAM selon les critères ci dessous
- pour prendre sa décision, le CS de l'AUCAM peut demander des informations, faire des suggestions, prendre contact avec l'auteur du projet et avec les responsables de l'institution dont il émane.

Critères de sélection :

- la valeur scientifique, sociale ou institutionnelle du projet
- la pertinence du projet dans le contexte local.
- la complétude du dossier
- la faisabilité financière du projet, avec la description le cas échéant des partenaires financiers
- l'engagement présent et futur du (de la) boursier(ère) dans son institution et dans le milieu.
- le caution officielle du soutien de l'institution
- le soutien écrit de l'encadreur local et du correspondant belge

Modalités de suivi du projet doté de la bourse :

- le CS nomme parmi ses membres un interlocuteur privilégié du (de la) boursier(ère) pour tout problème lié à la bourse
- le (la) boursier(ère) s'engage à remettre un rapport écrit de son travail ainsi qu'un exemplaire des publications ou documents

- produits par la réalisation de son projet au CS de l'AUCAM
- le soutien à la réalisation du projet est limité à 2 ans
  - si le projet s'étend sur 2 années, le (la) boursier(ère) fera part de l'avancement de son travail à la fin de la première année

Modalités de versement de la bourse.

- Le(a) candidat(e) sera informé(e) des modalités pratiques du versement de la bourse en fonction des étapes de son projet.
- une prime de 500 EUROS est versée après l'achèvement du projet, la validation du travail par le comité scientifique, la réception du rapport écrit et l'avis de l'institution locale garante du projet.

Date de clôture des candidatures

La date limite est le 30 novembre 2022. Tout dossier transmis après cette date ou incomplet à cette date est inéligible.

Adresse de contact :

Toute demande d'information et tout dépôt de candidature doit se faire par voie électronique ([AUCAMUCL@gmail.com](mailto:AUCAMUCL@gmail.com)).

Copie du dossier complet de candidature doit être envoyé aux  
Prof. Didier Moulin [didier.moulin@saintluc.uclouvain.be](mailto:didier.moulin@saintluc.uclouvain.be)  
Prof. Bernard le Polain de Waroux [bernard.lepolain@saintluc.uclouvain.be](mailto:bernard.lepolain@saintluc.uclouvain.be)  
Prof. Hervé Reychler [herve.reychler@saintluc.uclouvain.be](mailto:herve.reychler@saintluc.uclouvain.be)

Le 30 septembre 2022